GEMISCH AUS ALUMINIUMOXIDPULVER - ALUMINIUMPULVER - ZINKPULVER

Ausgabedatum: 22-08-2022 **Überarbeitungsdatum:** **Numéro de Poudre: LPP.K-20-11** **Version: 2.0**

SECTION 1: Identification De La Substance Ou Du Mélange Et De La Société/Entreprise

1.1. Identification du produit	
Type de produit:	Mélange
Code produit:	LPP.K-20-11
Groupe de produits:	Poudre

1.2. cxUtilisation possible identifiée de la substance ou du mélange, et utilisations déconseillées	
1.2.1. Relevante identifizierte Verwendungen	
Spez. industrielle/professionelle Verwendungen:	Industriell Nur für den professionellen Gebrauch
1.2.2. Verwendungen, von denen abgeraten wird	
Keine weiteren Informationen verfügbar.	

1.3. Fournisseur de la fiche technique de sécurité

Titomic Limited
info@titomic.com
www.titomic.com

1.4. Notrufnummer

Pays	Entreprise / société	Adresse	Numéro de téléphone d'urgence
PAYS-BAS	**National Poisons Information Center (NVIC)** Le Centre médical de l'université d'Utrecht, le National Poisons Information Centre (NVIC), informe les médecins, les vétérinaires, les pharmaciens et autres professionnels de la santé des effets secondaires potentiels ainsi que des traitements possibles en cas d'empoisonnement. Le NVIC est joignable 24 h/24 par téléphone comme par Internet.	P.O. Box 85500 3508 GA Utrecht	+31 30 274 88 88

SECTION 2: Identification Des Risques

2.1. Einstufung des Stoffs oder Gemischs

Einstufung gemäß Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 [CLP]

Infl. Sol. 1 H228
Réact. à l'eau 2 H261
Texte intégral des phrases commençant par H : voir section 16

Einstufung gemäß Richtlinie 67/548/EWG oder Richtlinie 1999/45/EG

F; R11
F; R15

Texte intégral des phrases commençant par R : voir section 16
Effets secondaires de nature physico-chimique, sur la santé et l'environnement
Aucune information supplémentaire disponible.

2.2. Étiquetage	
Kennzeichnungselemente nach Verordnung (EG) Nr. 1272/2008 [CLP]	
Pictogrammes de danger (CLP):	GHS09
Avertissement (CLP):	Danger
Indication de danger (CLP):	H228 - Solide inflammable H261 - Gaz inflammables dégagés au contact de l'eau
Recommandations concernant la sécurité (CLP):	P210 - Tenir éloigné des flammes et des étincelles Ne pas fumer P233 - Garder l'emballage fermé P241 - Utiliser un équipement antidéflagrant P280 - Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection

2.3. Autres dangers	
Autres dangers ne figurant pas dans la classification	Peut constituer un mélange vapeur-air inflammable/explosif.

SECTION 3: Informations Sur Les Ingrédients Et Composition

3.1. Substances

Nicht zutreffend

3.2. Mélange

Désignation	**Identification du produit**	**%**	**Classification selon la Directive 67/548/CEE**
Poudre de zinc (pure à 96%)	(N° CAS) 7440-66-6 (N° CE) 231-175-3 (Numéro d'identification UE) 030-001-01-9 (N° REACH) 01-2119467174-37	33-37	N; R50/53
Poudre d'aluminium (pure à 99,6%)	(N° CAS) 7429-90-5 (N° CE) 231-072-3 (Numéro d'identification UE) 013-002-00-1 (N° REACH) 01-2119529243-45	23-27	F; R11 F; R15
Poudre d'oxyde d'aluminium (pure à 99,4%)	(N° CAS) 1344-28-1 (N° CE) 215-691-6 (N° REACH) 01-2119529248-35	38-42	Non classifié

Désignation	**Identification du produit**	**%**	**Classification selon la Directive 67/548/CEE**
Poudre de zinc (pure à 96%)	(CAS-Nr.) 7429-90-5 (EG-Nr.) 231-072-3 (EU-Indexnummer) 013-002-00-1 (REACH-Nr.) 01-2119529243-45	33-37	Acuité aquatique 1, H400 Chronicité aquatique 1, H410
Poudre d'aluminium (pure à 99,6%)	(CAS-Nr.) 1344-28-1 (EG-Nr.) 215-691-6 (REACH-Nr.) 01-2119529248-35	23-27	Réact. à l'eau 2, H261 Infl. Sol. 1, H228
Poudre d'oxyde d'aluminium (pure à 99,4%)	(CAS-Nr.) 7440-66-6 (EG-Nr.) 231-175-3 (EU-Indexnummer) 030-001-01-9 (REACH-Nr.) 01-2119467174-37	38-42	Non classifié

SECTION 4: Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours	
Premiers secours en general:	Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente Si une personne est indisposée, consulter un médecin (lui montrer l'étiquette du produit incriminé, le cas échéant).
Premiers secours après inhalation d'une substance toxique:	Faire respirer de l'air frais à la victime Laisser la victime se reposer En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle Consulter un médecin si les difficultés à respirer persistent.
Premiers secours après un contact avec la peau:	Retirer les vêtements souillés puis laver ou doucher la peau abondamment (pendant 15 minutes) Consulter un médecin si necessaire.
Premiers secours après un contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment Rincer à l'eau tiède pendant 15 minutes Soulever les paupières avec les doigts et rincer les yeux abondamment Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persiste.
Premiers secours après ingestion:	Rincer la bouche abondamment avec de l'eau NE PAS forcer à vomir Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés	
Symptômes/lesions:	N'est pas considéré comme danger grave dans le cas d'une utilisation en conditions normales.
Symptômes/lésions après inhalation:	Symptômes résultant d'une exposition extrême à de la vapeur : Toux Irritation de la gorge et des voies respiratoires Souffle court.
Symptômes/lésions après un contact cutané:	Possible irritation mineure.
Symptômes/lésions après un contact avec les yeux:	Possible irritation oculaire.
Symptômes/lésions après ingestion:	Diarrhée Irritation.
Symptômes chroniques:	L'inhalation de poussière peut entraîner une irritation des voies respiratoires L'inhalation peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme, ou des difficultés respiratoires.

4.3. Signaler la nécessité immédiate de soins médicaux et d'un traitement spécial
Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 5: Lutte contre l'incendie

5.1. Löschmittel	
Moyens d'extinction adéquats:	Mousse Poudre Dioxyde de carbone Sable.
Moyens d'extinction inadéquats:	Ne pas utiliser de produits contenant de l'eau.

5.2. Dangers spéciaux liés à la substance ou au mélange	
Risque d'incendie:	Risque de constituer un mélange vapeur-air inflammable et explosif.

5.3. Conseil aux pompiers	
Instructions d'extinction:	Faire refroidir les récipients exposés avec de l'eau ou en vaporisant de l'eau froide Faire preuve de la plus grande prudence dans la lutte contre un incendie d'origine chimique Éviter de rejeter l'eau utilisée pour éteindre le feu dans l'environnement.
Protection pendant la lutte contre l'incendie:	Ne pas pénétrer dans la zone en feu sans équipement/vêtements de protection adéquats, masque respiratoire inclus.

SECTION 6: Mesures À Prendre En Cas De Rejet Accidentel De La Substance Ou Du Mélange

6.1. Personenbezogene Vorsichtsmaßnahmen, Schutzausrüstungen und in Notfällen anzuwendende Verfahren	
Mesures d'ordre general:	S'assurer que la ventilation est adéquate Se tenir à l'écart des sources d'allumage.
6.1.1. Personnel autre que le personnel chargé des urgences	
Procédures d'urgence:	Évacuer le personnel en lieu sûr.
6.1.2. Personnel chargé des urgences	
Équipement de protection:	Fournir une protection adéquate au personnel chargé du nettoyage.
Procédures d'urgence:	Ventiler le local.

6.2. Précautions environnementales
Ne rien rejeter dans les égouts ou les sources publiques d'approvisionnement en eau En cas de pollution de lacs, de rivières ou d'égouts, informer les pouvoirs publics compétents conformément à la règlementation locale en vigueur.

6.3. Méthodes et produits de confinement et de nettoyage	
Méthodes de nettoyage:	Balayer ou gratter le sol puis déposer les résidus dans des conteneurs adéquats Limiter le plus possible le dégagement de poussière Entreposer séparément des autres matériaux.

6.4. Verweis auf andere Abschnitte
Voir section 8 pour l'utilisation des équipements de protection individuelle Voir section 13 pour l'évacuation des déchets après nettoyage.

SECTION 7: Manipulation Et Entreposage

7.1. Précautions pour une manipulation sûre de la substance ou du mélange	
Autres dangers liés à la manipulation:	Éviter tout contact avec la peau et les yeux Éviter les flammes et les étincelles ; ne pas fumer.
Précautions pour une manipulation sûre de la substance ou du mélange:	Se laver les mains et les autres parties du corps exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer ou de quitter le lieu de travail S'assurer que la ventilation est adéquate dans la zone de manipulation afin d'éviter toute evaporation.

7.2. Sûreté de l'entreposage, produits incompatibles inclus	
Conditions d'entreposage:	Conserver au sec Laisser les récipients/conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas en utilisation Conserver au frais et au sec dans un local bien ventilé.
Substances incompatibles:	Alcalins forts Acides forts.
Substances incompatibles:	Éliminer toutes les sources d'allumage Abriter le produit du soleil.

7.3. Utilisations finales spécifiques
Industrie.

SECTION 8: Mesures De Contrôle De L'exposition/Protection Personnelle

8.1. Paramètres de contrôle
Aucune information supplémentaire disponible.

8.2. Mesures de contrôle de l'exposition	
Mesures techniques adéquates:	Équiper la zone d'intervention d'un système d'évacuation ou de ventilation générale Se tenir à l'écart des sources d'allumage Prévoir des bains oculaires d'urgence et des douches pour la sécurité à proximité de toutes les zones à risque.
Équipement de protection individuelle:	Eviter toute exposition superflue Gants; Lunettes de protection.
Protection des mains:	Le fournisseur peut indiquer la durée de pénétration exacte ; la garder constamment à l'esprit. Norme EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques Choisir des gants en fonction des temps de pénétration, des taux de diffusion et de leur dégradation En cas d'échec lors des essais, aucune recommandation ne peut être donnée pour la matière des gants exposés au produit/à la préparation/au mélange chimique. Le choix de gants adéquats ne dépend pas seulement de la matière, mais également d'autres caractéristiques qualitatives, qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Protection des yeux:	Lunettes de protection Utiliser des protections oculaires conformes à la norme EN 166 et conçues pour protéger contre les particules de poussière.
Protection de la peau et du corps:	Porter des vêtements/équipements de sécurité adéquats.
Protection respiratoire:	Une protection respiratoire est recommandée si l'exposition comporte un risque d'inhalation. Aucun équipement de protection respiratoire spécial n'est recommandé dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation adéquate.
Divers:	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation Éviter tout contact avec la peau et les yeux Ne pas inhaler.

SECTION 9: Propriétés Physiques Et Chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base	
État physique:	Solide
Aspect:	Poudre
Couleur:	Gris argenté
Odeur:	inodore
Seuil olfactive:	Aucune donnée disponible
Ph:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1):	Aucune donnée disponible
Point de fusion:	Aucune donnée disponible
Point de coagulation/congelation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température d'autoallumage:	Aucune donnée disponible
Température de thermolyze:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (état solide, gazeux):	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	Aucune donnée disponible
Explosibilité:	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes:	Aucune donnée disponible
Points d'explosion:	Aucune donnée disponible

9.2. Divers

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10: Stabilité Et Réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales.

10.3. Réactions potentiellement dangereuses

Polymérisation dangereuse : Néant.

10.4. Conditions à éviter

Air, humidité.

10.5. Matières chimiquement incompatibles

Acides forts Alcalins forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Inflammable, de l'hydrogène peut se dégager au contact de substances métalliques.

SECTION 11: Toxicologie

11.1. Effets toxicologiques

Toxicité aiguë:	Non classifié.
Brûlure/irritation de la peau:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Lésion/irritation oculaire grave:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Mutagénicité des gonocytes:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Cancérogénicité:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification .
Toxicité pour la reproduction:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
STOT - exposition ponctuelle:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.

STOT - exposition répétée:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Danger lié à l'inhalation:	Non classifié Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.
Dangers potentiels pour la santé humaine et symptômes potentiels:	Les données disponibles ne permettent pas de remplir les critères de classification.

SECTION 12: Écologie

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Mélange de poudre d'oxyde d'aluminium, de poudre d'aluminium et de poudre de zinc	
Persistance et dégradabilité	Non classifié

Poudre d'oxyde d'aluminium (1344-28-1)	
Persistance et dégradabilité	Non classifié

12.3. Bioaccumulation

Mélange de poudre d'oxyde d'aluminium, de poudre d'aluminium et de poudre de zinc	
Bioacculumation	Non classifié.

Poudre d'oxyde d'aluminium (1344-28-1)	
Bioacculumation	Non classifié.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et zPzB

Aucune information supplémentaire disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Éviter tout rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Mise Au Rebut

13.1. Verfahren der Abfallbehandlung	
Entsorgungsempfehlungen:	Gemäß örtlichen/nationalen Vorschriften sicher entsorgen.
Ökologie – Abfallstoffe:	Freisetzung in die Umwelt verhindern.

SECTION 14: Transport

Conformément aux règlementations ADR / RID / IMDG / IATA

14.1. UN-Nummer	
N° ONU:	Non classifié
N° ONU (IATA):	Non classifié
N° ONU (IMDG):	Non classifié
N° ONU (ADN):	Non classifié

14.2. Ordnungsgemäße UN-Versandbezeichnung	
Désignation d'expédition correcte:	POUSSIÈRE DE ZINC

14.3. Classe de danger pour le transport	
Classe (ONU):	-
Code de classification (ONU):	-
Classe (IATA):	-
Classe (IMDG):	-
Classe (ADN):	-
Étiquettes de danger (ONU):	-

14.4. Catégorie d'emballage	
Catégorie d'emballage (ONU):	-

14.5. Dangers pour l'environnement	
Divers:	Aucune information supplémentaire disponible.

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur
Cette matière est testée selon les critères de l'ONU et classifiée comme ininflammable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la règlementation MARPOL 73/78 et du recueil IBC
Sans Objet

SECTION 15: Règlementations

15.1. Vorschriften zu Sicherheit, Gesundheits- und Umweltschutz/spezifische Rechtsvorschriften für den Stoff oder das Gemisch
15.1.1. Règlementations UE
No limitations in accordance with Annex XVII of REACH Do not contain REACH substance candidate list
15.1.2. National regulations
Aucune information supplémentaire disponible

15.2. Évaluation de la sûreté chimique
Aucune évaluation de la sûreté chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Divers

Sources des données:	Règlementation CE n° 1272/2008 du PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DE L'EUROPE du 16 décembre 2008 relative à la classification, à l'étiquetage et au conditionnement des substances et des mélanges, amendée et confirmée dans les règlementations 67/548/CEE et 1999/45/CE, et la règlementation CE n° 1907/2006.
Divers:	**Déclaration REACH:** Toutes les informations fournies reflètent l'état actuel des connaissances. La cohérence des informations de la présente fiche technique de sécurité avec celles du rapport de sûreté chimique est prise en considération dans son état à la date de compilation (voir numéro de version et date de révision). CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ Les informations fournies dans la présente fiche ont été collectées auprès de sources qu'à notre connaissance nous pouvons considérer comme fiables. Toutefois, elles sont fournies sans garantie explicite ou implicite d'exactitude. Les conditions relatives à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation ou à la mise au rebut du produit n'entrent pas dans le cadre de nos attributions, voire de notre champ de compétence. Pour cette raison, entre autres, nous déclinons expressément toute responsabilité en cas de perte, de préjudice ou de dépens résultant de la manipulation, de l'entreposage, de l'utilisation ou de la mise au rebut du produit.
Contenu intégral des phrases commençant par R, H et EUH :	
Infl. Sol. 1	Solides inflammables, catégorie 1.
Réact. à l'eau 2	Substances et mélanges dégageant des gaz inflammables au contact de l'eau, catégorie 2.
H228	Solide inflammable.
H261	Gaz inflammables dégagés au contact de l'eau.
R11	Hautement inflammable.
R15	Dégagement de gaz extrêmement inflammables au contact de l'eau.
F	Hautement inflammable.

SDB EU (REACH Annexe II)

Ces informations reposent sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne visent pas à décrire le produit du point de vue des aspects de son utilisation liés à la santé, la sécurité et l'environnement. Elles ne doivent dès lors pas être considérées comme une garantie d'une propriété spécifique du produit.